****

**Cartographie des douars selon le Recensement Général**

**de la Population et de l'Habitat de 2014**

**Cartographie des Douars et de leur situation socio-économique**

Les travaux cartographiques, sur la base du Recensement Général de la Population et de l’Habitat (RGPH) de 2014,ont permis d'établir la basede données des douars par commune et fraction et de reporter leurs positions géographiques sur les cartes en se basant sur des images satellitaires récentes d'une très haute résolution afin de localiser la population rurale sur le terrain et d'assurer l'exhaustivité de son ratissage lors de l'exécution du RGPH d'une part, et de publier les résultats de la population et ses caractéristiques sociodémographiques selon les douars d'autre part.

Pour rappel, Le RGPH 2014 s’est basé sur le découpage administratif du 25 octobre 2010 actualisé le 20 février 2015 dans le cadre de la régionalisation avancée. Selon ce découpage, le Maroc est divisé en 12 régions, 62 provinces, 13 préfectures, 1282 communes rurales et 256 entités urbaines dont 41 arrondissements constituant les 6 grandes villes, à savoir Casablanca, Rabat, Salé, Fès, Tanger et Marrakech.

Le concept de douar repose sur une vérité qui renvoie à une notion ethnique difficile à définir à cause de la divergence des critères retenus dans diverses régions du Royaume et qui rend presque impossible l'élaboration d'une définition objective pour l'ensemble du pays. Par convention, nous retenons comme douar, toute unité géographique ou ethnique déclarée comme tel par les autorités locales.

L'approche méthodologique de la cartographie du RGPH préconise de classer les douars selon la nature de leur groupement spatial en trois types:

* **Douar groupé** : Groupement d'habitations dont au moins les deux tiers sont situées les unes à côté des autres et d'un seul tenant. Les autres habitations peuvent être séparées par une certaine distance, non nécessairement uniforme.
* **Douar éclaté** : Douar d’un ou de plusieurs fragments appelés sous-douars et qui portent des noms différents. Les sous-douars peuvent être rapprochés ou parfois relativement éloignés, leur habitat est généralement groupé.
* **Douar dispersé** : Douar dont plus d'un tiers des habitations sont séparées les unes des autres par une distance dépassant 100 mètres.

**Résultats**

Cette note présente les principaux résultats du RGPH 2014 selon le type de douars conformément au principe de la résidence. Une base de données exhaustive constituée de **32125** douars se rapportant aux caractéristiques économiques et sociodémographiques de la population rurale ainsi qu’aux conditions d’habitation des ménages par douar et fraction est disponible et sera mise en ligne sur le site web officiel du HCP.

* La répartition des douars selon le type fait ressortir une prédominance des douars groupés qui représentent **56,4%**contre **26,9%** de douars éclatés, les douars dispersés représentent quant à eux **16,7%**.
* Le nombre moyen de douars par commune a atteint **25,1** au niveau national. Pour 10 régions, cette moyenne varie entre **20,2**douars pour les régions de Béni Mellal-Khénifra et Drâa-Tafilalet et **35,6**douarsau niveau de la région de Souss-Massa, contrairement aux régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahabqui ont enregistré de faibles moyennes, soit successivement**2,1** et **2,7** douars par commune.
* La répartition de la population rurale selon le type de douar permet de constater que les douars groupés abritent **43,7%** de la population, soit **43,6%** des ménages, **41,0%** de la population habitent dans des douars éclatés, soit **40,9%** des ménages, contre **15,3%** de la population qui résident dans des douars dispersés ce qui représente **15,5%** des ménages.